

Projet de Réserve ornithologique au Cap Fréhel

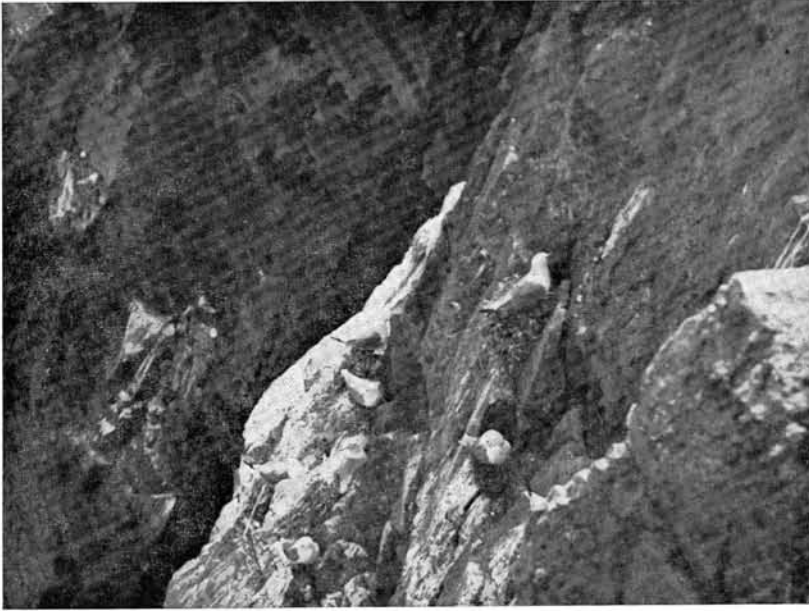
par Michel-Hervé JULIEN

Les colonies d'oiseaux de mer du Cap Fréhel sont justement célèbres ; en effet, en évoquant la majesté des gigantesques murailles rouges de grès et de porphyre, les guides touristiques ne manquent pas de signaler le pittoresque tourbillonnement des oiseaux marins autour des masses rocheuses détachées de la falaise. Ce que l'on connaît moins c'est la variété des espèces qui nichent dans cette région et l'évolution des populations aviennes qui, après une période de régression, se développent rapidement depuis ces dernières années.

Le Cap Fréhel fut jadis une réserve ornithologique prospère sous l'égide de la « Ligue pour la Protection des Oiseaux » ; malheureusement après la dernière guerre, la Ligue voulant consacrer tous ses efforts à la magnifique Réserve des Sept Iles, fut contrainte d'abandonner celle du Cap Fréhel. La surveillance n'étant plus assurée, de nombreux actes de vandalisme furent à déplorer, mais sous l'impulsion de notre Président M. Rob LAMI, Directeur du Laboratoire Maritime de Dinard, des mesures de protection furent prises dont les effets se font heureusement sentir dès maintenant.

Goélands argentés et Cormorans huppés se répandent de plus en plus, et le nombre des couples atteint respectivement 278 et 222. Goélands bruns et marins y nidifient occasionnellement par couples isolés. Mais le fait le plus intéressant est l'installation de deux nouvelles espèces : le *Petit pingouin* représenté par 8 couples ce printemps 1959 et la *Mouette tridactyle* dont nos collègues BOURDON, BROSELIN et MERVEILLEUX DU VIGNAUX ont dénombré en Mai et Juin 1959 134 couples.

La progression de cette espèce est spectaculaire. La *Mouette tridactyle* n'avait en effet, semble-t-il, jamais niché jusqu'en 1939 ; installée en 1940 ou 1941, elle ne comptait encore que 3 couples lorsque nos collègues les Docteurs BOQUIEN et KOWALSKI visitèrent le site en 1952. En 1956, M. Rob LAMI dénombrait une dizaine de couples sur la partie est du Cap Fréhel. En 1957, cet emplacement nous paraît abandonné au profit de l'îlot « Amas du Cap » et de la partie nord-est de la pointe située à 500 m. ouest-sud-ouest du phare, chacune de ces nouvelles colonies groupant environ 15 couples. En 1958, la colonie de la pointe WSW atteignait environ 50 couples, l'autre se maintenait et l'emplace-



Nids de Mouettes tridactyles, dans la future Réserve du Cap Fréhel

Photo Brosselein

ment primitif était réoccupé par 8 couples. En 1959, la répartition, minutieusement contrôlée par MM. BOURDON, BROSELIN et MERVEILLEUX DU VIGNAUX, était la suivante :

Partie est du Cap Fréhel	7 couples
Amas du Cap	49 couples
Pointe WSW	78 couples
Total	134 couples

Par ailleurs, le 12 Juin 1959, M. BROSELIN nous a signalé avoir observé un Guillemot et un Pétrel fulmar, deux espèces que l'on peut espérer voir s'installer également un jour dans les anfractuosités du Cap Fréhel.

Un site aussi remarquable doit être protégé de façon efficace et c'est pourquoi nous espérons pouvoir mettre en action, dès 1960, un plan de mise en réserve qui a déjà reçu l'approbation et l'aide financière du Conseil Général des Côtes-du-Nord, auquel nous renouvelons ici nos remerciements, et les encouragements et l'aimable accord du Prince Paul MURAT, Président de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, gestionnaire de l'ancienne réserve.

Ce plan comporte l'acquisition de la pointe située à l'WSW du Cap Fréhel, pointe un peu à l'écart des chemins touristiques, où se trouvent la majeure partie des nids de Mouettes tridactyles et où les autres espèces sont largement représentées. Cette pointe sera clôturée en accord avec les Commissions régionale et départementale des Sites et avec celui de la Municipalité de façon à laisser à cette dernière l'usage d'un sentier de pêcheurs. La location de l'îlot de l'Amas du Cap sera demandée à l'Administration des Ponts et Chaussées ; enfin, après accord avec les différentes

Administrations intéressées, de petites pancartes seront installées pour inciter les touristes à protéger les oiseaux et pour faire cesser la déplorable habitude de les lapider dans le but de les voir s'envoler. L'ensemble sera placé sous la surveillance d'un garde.



Pointe située à l'WSW du Phare de Fréhel,
principal lieu de nidification des Mouettes tridactyles

Photo Jos Le Doaré

Outre ses buts scientifiques et de protection du site, la future Réserve Naturelle du Cap Fréhel devrait jouer un grand rôle au point de vue éducatif eu égard au grand nombre de visiteurs qui passent chaque année en ces lieux. A leur intention, nous essaierons de dresser un tableau en lave émaillée où seront présentés les oiseaux susceptibles d'y être observés.

Seconde réserve des Côtes-du-Nord après les Sept Iles, le Cap Fréhel pourrait être dans un proche avenir le maillon d'une chaîne de protection qui compterait non seulement des sanctuaires ornithologiques, mais également des réserves botaniques, géologiques, entomologiques..., réserves installées tant sur les côtes qu'à l'intérieur du département. La bienveillance, l'aide et la compréhension des autorités des Côtes-du-Nord, d'une part, et l'activité de nos membres, d'autre part, devraient permettre à de telles réalisations de voir le jour dans les années qui viennent.